



Digne-les-Bains, le 19 janvier 2018

Ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la RN 85

Du lundi 26 février au vendredi 6 avril 2018 inclus se tiendra la phase d'enquête publique préalable :

- à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet d'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains par la route nationale 85,
- à la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Malijai, Mallemoisson et Aiglun,
- au déclassement de 60 mètres linéaires de la RN85 du domaine public routier national pour transfert dans le domaine public routier communal d'Aiglun et au classement des voies neuves de rétablissement d'accès dans le domaine public routier communal des communes de Malijai, Mirabeau, Mallemoisson et Aiglun.

Cette enquête publique est destinée à assurer l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers.

Cinq communes accueillent les **permanences du commissaire enquêteur** (aux dates et horaires indiqués ci-après), à savoir **Malijai, Mirabeau, Mallemoisson, Aiglun et Digne-les-Bains**.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations :

- Soit sur le registre d'enquête déposé dans les 5 mairies concernées (aux horaires indiqués ci-après)
- Soit par correspondance postale adressée à Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Digne-les-Bains ou encore par mail à l'adresse suivante : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Pour rappel, l'aménagement de la desserte de Digne-les-Bains entre les communes de Malijai et de Digne-les-Bains se caractérise par une amélioration et une sécurisation de l'ensemble du linéaire (création de créneaux de dépassement, aménagement de carrefours, regroupement des accès directs à la RN, requalification urbaine de la traversée de Mallemoisson).

Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les associations de protection de l'Environnement, les collectivités, les établissements publics et services de l'État intéressés par le projet. Il a ensuite été soumis à l'avis de l'Autorité Environnementale (Ae) à l'été 2017. La DREAL PACA, maître d'ouvrage de l'opération, a intégré les recommandations formulées par l'Ae le 25 octobre 2017 dans un mémoire joint au dossier d'enquête préalable à la DUP.

Le Comité de Pilotage du 1^{er} décembre 2017 réuni sous la présidence du préfet des Alpes-de-Haute-Provence en présence des co-financeurs et des élus locaux concernés s'est prononcé en faveur d'un ordonnancement des travaux priorisant les aménagements relatifs à l'amélioration de la sécurité. La mobilisation des financements prévus au Contrat de Plan État Région (CPER) 2015-2020, à savoir 30M€, permet non seulement de poursuivre les études et de réaliser l'ensemble des acquisitions foncières de l'opération mais également de réaliser une grande partie des travaux prévus sur la section comprise entre les Duyes et le Météore. La première étape concernera la requalification urbaine de Mallemoisson. Elle est d'ores et déjà programmée pour le début de l'année 2019.

Le lancement de cette enquête publique, dernière étape de consultation du public, permettra d'engager la phase opérationnelle de préparation et de réalisation de travaux.

Horaires d'ouverture au public du bureau des mairies (sauf jours fériés) :

Lieux	Jours et horaires d'ouverture
Commune de Malijai	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Commune de Mirabeau	Lundi de 8h30 à 12h30 Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 Mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Commune de Mallemoisson	Lundi et Mardi de 13h30 à 17h00 Du Mercredi au Samedi le matin de 8h30 à 12h00
Commune d'Aiglun	Lundi, mercredi, vendredi de 13h30 à 17h15 Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h15 Samedi de 9h00 à 12h00
Commune de Digne-les-Bains	Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Planning des permanences du commissaire enquêteur

Monsieur Marc DUBOIS, commissaire enquêteur, siègera dans les mairies concernées où toutes les observations pourront lui être adressées :

MAIRIES	DATES ET HEURES
DIGNE-LES-BAINS	Le lundi 26 février 2018 de 9h à 12h, Le vendredi 6 avril 2018 de 9h à 12h
AIGLUN	Le lundi 26 février 2018 de 14h à 17h Le vendredi 6 avril 2018 de 14h à 17h
MIRABEAU	Le mardi 6 mars 2018 de 9h à 12h Le mercredi 14 mars 2018 de 13h30 à 16h30
MALLEMOISSON	Le mardi 6 mars 2018 de 14h à 17h Le mardi 27 mars 2018 de 14h à 17h
MALIJAI	Le mercredi 14 mars 2018 de 9h à 12h Le mardi 27 mars 2018 de 9h à 12h

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

Contact presse : 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr



@Prefet04



facebook.com/Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence